Ref. formation 201701012756

BPJEPS AAN (Activités Aquatiques et de la Natation)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

SPS L'ECOLE DU SPORT
SOUCAZE Nadia
05.40.03.30.21
contact@sps-formations.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien
Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Le(la) candidat(e) doit : - être titulaire de l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) ou son équivalent, assorti de la mise à jour de la formation continue ; - produire un certificat médical de non contre-indication : o à l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire au diplôme ; o et à l'accomplissement du test préalable à l'entrée en formation, pour ceux qui y sont soumis. Le certificat médical est établi conformément au modèle figurant en annexe IV-A. Il est daté de moins de trois mois au jour du déroulement de test préalable. Il est daté de moins d'un an à la date de l'entrée en formation. - être admis à l'examen du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) et si nécessaire produire l'attestation justifiant qu'il est à jour de sa vérification de maintien des acquis, - satisfaire au test technique TEP cf lien suivant: http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/annexes_consolidees_bpjeps_aan_4uc_180621.pdf

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Le BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation concerne les personnes ayant pour projet de s'investir dans une pratique professionnelle visant à faire émerger une réelle participation du public. L'objectif de cette formation est de : • Concevoir un projet pédagogique et d'enseignement • Conduire des actions d'éveil, de découverte, de forme, de bien être, d'apprentissage pluridisciplinaire et d'enseignement des nages codifiées de la natation • Assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades • Assurer la gestion des aspects liés à l'hygiène de l'eau et de l'air, • Gérer un poste de secours, • Prendre part à l'organisation de la structure organisatrice et participer à l'entretien et la maintenance du matériel et des installations.

Contenu et modalités d'organisation

UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE Communiquer dans les situations de la vie professionnelle Adapter sa communication aux différents publics Produire des écrits professionnels Promouvoir les projets et actions de la structure Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté Repérer les attentes et les besoins des différents publics Choisir les démarches adaptées en fonction des publics Garantir l'intégrité physique et morale des publics Contribuer au fonctionnement d'une structure Se situer dans la structure Situer la structure dans les différents types d'environnement Participer à la vie de la structure UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE Concevoir un projet d'animation Situer son projet dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli Définir les objectifs et les modalités d'évaluation Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet Conduire un projet d'animation Planifier les étapes de réalisation Animer une équipe dans le cadre du projet Procéder aux régulations nécessaires Evaluer un projet d'animation Utiliser les outils d'évaluation adaptés Produire un bilan Identifier des perspectives d'évolution UC3 : CONCEVOIR UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage UC 4 : MOBILISER LES TECHNIQUES DES ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION POUR METTRE EN OEUVRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques des activités aquatiques et de la natation Maîtriser et faire appliquer les règlements des activités aquatiques et de la natation Garantir la sécurité dans tous les lieux de baignade et de pratiques des activités aquatiques et de la natation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités aquatiques et de la natation - ***Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)***

Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00611344	du 30/09/2025 au 07/10/2026	Bizanos (64)	SPS L'ECOLE DU SPORT		MON COMPTE FORMATION	FPC
00611345	du 30/09/2025 au 07/10/2026	Bizanos (64)	SPS L'ECOLE DU SPORT		Non éligible	Contrat pro

00611343	du 30/09/2025 au 07/10/2026	Bizanos (64)	**SPS L'ECOLE DU SPORT**	Non éligible	Contrat app
00611347	du 30/09/2025 au 07/10/2026	Bizanos (64)	**SPS L'ECOLE DU SPORT**	MON COMPTE FORMATION	FPC